

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DE POLICE DU 9 NOVEMBRE 2015

Sous la présidence de M. Alain MATHOT, Bourgmestre de SERAING.

M. le Président ouvre la séance à 19H40

Il est procédé à l'appel nominal.

Excusés : Mme KRAMMISCH - MM. LAEREMANS – LAMMERETZ et THIEL.

Le procès-verbal de la séance du **12 octobre 2015**, dernière en date, ayant été tenu à disposition des membres du Conseil de police conformément aux dispositions légales en la matière, le Conseil de police, unanime, dispense le Secrétaire de la lecture des décisions prises au cours de cette séance et approuve le procès-verbal à l'unanimité.

Il n'y a pas de correspondance .

SEANCE PUBLIQUE

PERSONNEL

1. Demande de renouvellement du mandat du Chef de corps. **Prise d'acte.**

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
Prise d'acte. Ce point n'appelle pas de vote.

MARCHES PUBLICS

2. Acquisition de mobilier destiné à la police locale de SERAING-NEUPRE – Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Réparation de la toiture du bloc B de l'Hôtel de police – Approbation, des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

- 3 bis. Modification budgétaire n° 2 pour l'exercice 2015. Modification suite à l'avis de la tutelle. **(URGENCE)**

M. le Président présente le point.
L'urgence est sollicitée et obtenue à l'unanimité.
Aucune remarque ni objection.

<i>Vote par groupe</i>	MR	CDH	ECOLO	PTB+	PS
	ABST	OUI	OUI	ABST	OUI

La proposition est adoptée par 13 voix « pour », 0 voix « contre », 4 abstentions, le nombre de votants étant de 17.

La séance publique est levée

ADOpte EN SEANCE DU 14 DECEMBRE 2015

LE SECRETAIRE,

B. ADAM

LE PRESIDENT,

A. MATHOT